

Le 21 novembre 1967

Au : Secrétaire exécutif délégué
Du : Secrétaire du sous-groupe 2 du Groupe spécial
sur les tâches futures de l'Alliance

Objet :- Rapport du Rapporteur du sous-groupe 2

La Délégation belge vient de m'aviser qu'il convient de modifier comme suit la version finale du rapport de M. Paul-Henri SPAAK diffusé sous la cote AC/261-N/13(Révisé), page 12, dernier paragraphe.

2. Il convient de lire, dans le texte français seulement :

" Le Gouvernement français, depuis ce moment, modifia sa politique et poursuivit un retrait progressif de l'organisation militaire de l'Alliance, qu'il quitta complètement en 1966. Dès lors les conceptions énoncées par les Trois Sages se révélèrent irréalisables."

3. Le nécessaire a été fait pour que le texte anglais soit modifié en cours de traduction ; c'est donc la version française seulement qui doit être amendée.

Ph. de BURLET